seul privilége de leur élévation ; le sel même de la terre s'est affadi, et les lampes de Jacob se sont éteintes ; les pierres du sanctuaire se traînent indignement dans la boue des places publiques, et le prêtre est devenu semblable au peuple.... Tous les hommes se sont égarés. »

ÉNUMÉRÉ, ÉE (é-nu-mé-ré) part. passé du v. Enumérer : *Des preuves* ÉNUMÉRÉES *plutôt que développées.*

ÉNUMÉRER v. a. ou tr. (é-nu-mé-ré — lat. *enumerare ;* du préf. *e*, et de *numerus*, nombre. Change le second *é* en *è* devant une syllabe muette : *J'énumère, qu'ils énumèrent ;* excepté au fut. et au cond. : *J'énumérerai ; nous énumérerions*). Compter, nommer, citer un à un : *Tout candidat se croit tenu d'*ÉNUMÉRER *ses services.*

ÉNURÉSIE s. f. (é-nu-ré-zî — du gr. *en*, dans ; *ourêsis*, action d'uriner). Pathol. Affection de la vessie, caractérisée par une émission involontaire d'urine.

— **Encycl.** L'*énurésie*, vulgairement appelée *incontinence d'urine*, n'est pas, à proprement parler, une maladie ; c'est un symptôme commun à un grand nombre de maladies.

On sait que l'urine ne s'échappe pas au dehors au fur et à mesure qu'elle se forme ; lentement et constamment sécrétée, elle s'accumule dans la vessie jusqu'à ce que, se trouvant en quantité trop considérable, elle soit projetée au dehors. L'urine est retenue dans la vessie par l'élasticité du col de la vessie ; elle en est chassée par la contraction de la tunique musculeuse de la vessie, à laquelle se joint celle du diaphragme et des muscles de l'abdomen.

D'après ce qui se passe dans l'état normal, on conçoit facilement que si, par une cause quelconque, le sphincter et le col de la vessie sont paralysés, ou tout au moins considérablement affaiblis, la contractilité du corps de l'organe n'étant plus contre-balancée par la résistance accoutumée, l'urine doit s'écouler à l'insu du malade, goutte à goutte, et sans faire aucun séjour dans son réservoir. Le même phénomène s'observe lorsque, le col de la vessie et les muscles dont il vient d'être parlé conservant toute leur énergie, le corps de ce viscère a morbifiquement acquis un excès de sensibilité et de force contractile.

On distingue deux sortes d'*énurésie :* l'*énurésie* nocturne et l'*énurésie* spasmodique. L'*énurésie* nocturne, ou habitude de pisser au lit, peut être attribuée à une anesthésie incomplète, à une excitabilité diminuée des nerfs sensitifs. On rapporte aussi cette infirmité à une paralysie de la vessie ; mais on a souvent pu observer, chez les individus atteints d'*énurésie* nocturne, que, pendant la journée, le sphincter de la vessie ne refusait pas son service et que les malades n'étaient pas pressés d'atteindre le vase quand le besoin d'uriner se faisait sentir. Il n'y a donc que deux moyens d'expliquer l'*énurésie* nocturne : ou bien la sensation que provoque la présence d'une certaine quantité d'urine dans la vessie existe, mais n'est pas assez forte pour réveiller les personnes de leur sommeil normal ; ou bien cette sensation est d'une force ordinaire, mais le sommeil est extraordinairement profond. L'*énurésie* nocturne se présente surtout chez les enfants ; elle se maintient souvent jusqu'à l'âge de la puberté ; quelquefois, mais dans des cas très-rares, elle persiste au delà de la vingtième année.

— *Traitement.* Lorsqu'un enfant est atteint d'*énurésie*, on a l'habitude de lui refuser le soir des boissons ou des aliments liquides et de le réveiller une ou plusieurs fois par nuit afin de le faire uriner. Cette méthode n'est pas mauvaise et peut réussir avec des enfants qui pissent au lit par paresse, mais elle est tout à fait impuissante dans les véritables cas d'*énurésie*. On ne saurait trop condamner les parents qui emploient des punitions et même quelquefois des corrections plus sévères contre les enfants atteints de cette triste infirmité. Non-seulement ils n'obtiennent pas le résultat qu'ils désirent, mais la crainte et l'effroi que ressentent des enfants durement corrigés la veille est préjudiciable. Rassurer les enfants, faire qu'ils s'endorment sous une bonne impression toute différente de la crainte, telle est la marche à suivre avec les petits malades et surtout avec les adultes. Quant au traitement médical, de petites doses de carbonate de soude, ou encore des pilules contenant chacune un centigramme de poudre de belladone et un demi-centigramme d'extrait de la même plante, devront être administrées ; pour les pilules, on en donnera d'abord une, puis deux chaque soir, jusqu'à la cessation de la maladie. Une fois la guérison obtenue, on reviendra à une pilule, que l'on continuera à administrer pendant un certain temps pour prévenir le retour de l'affection.

Dans l'*énurésie* spasmodique, la moindre quantité d'urine dans la vessie suffit pour provoquer un fort besoin d'uriner ; les malades ne parviennent qu'avec peine à empêcher l'écoulement continuel de l'urine, ou même il leur est impossible de le retenir, en sorte qu'elle s'échappe continuellement.

ENVAHI, IE (an-va-i) part. passé du v. Envahir : *Une contrée* ENVAHIE. ‖ Occupé de force ou injustement : *La Judée étant de nouveau* ENVAHIE *par les Assyriens, Manassès fut amené captif à Babylone.* (Chateaub.) *Le domaine public,* ENVAHI *par des usurpations ou par les colonies de Sylla, avait presque disparu.* (Napol. III.)

— Par ext. Couvert, rempli, entièrement occupé : *Ce jardin est envahi par les ronces. La salle fut* ENVAHIE *par la foule.*

— Fig. Livré en proie : *La Trappe resta orthodoxe, et Port-Royal fut* ENVAHI *par la liberté de l'esprit humain.* (Chateaub.)

ENVAHIR v. a. ou tr. (an-va-ir — lat. *invadere ;* de *in*, dans, et *vadere*, aller. Le latin *vado*, d'où le français *je vais*, se rapporte à la racine sanscrite *va*, aller, d'où dérivent également le grec *baô*, même sens, qui a formé *bados*, marche, pas, et le gothique *witho*, allemand *wate*, anglais *wade*). Occuper de force, entrer par force ou injustement dans : ENVAHIR *une province.* ENVAHIR *le champ de son voisin. La Réformation a tort de se montrer dans les monuments catholiques qu'elle a* ENVAHIS ; *elle y est mesquine et honteuse.* (Chateaub.)

— Par ext. Occuper, remplir, se répandre sur, s'étendre dans : *Les eaux* ONT ENVAHI *la campagne. Des plantes parasites* ENVAHISSENT *son champ. La foule* AVAIT ENVAHI *la place. L'eau* ENVAHISSAIT *notre barque. La pâleur* ENVAHIT *son front. La mer se porte sur une autre plage et étend son empire aux dépens des terres qu'elle* ENVAHIT. (E. Barré.) *Les semences d'un seul pavot* ENVAHIRAIENT *le globe en six ans.* (A. Martin.) *C'est par le travail que l'homme* A ENVAHI *l'Europe.* (A. Martin.) *La langue arabe est, sans contredit, l'idiome qui* A ENVAHI *la plus grande étendue de pays.* (Renan.)

— Fig. Usurper ; prendre possession de : ENVAHIR *la puissance, l'autorité souveraine. Dès que le scepticisme a pénétré dans l'entendement, il l'*ENVAHIT *tout entier.* (Royer-Collard.) *Si vous laissez au clergé la possibilité de rentrer par un coin quelconque dans vos affaires, il* ENVAHIRA *tout bientôt.* (Dupin.) *Le socialisme* ENVAHIT *sournoisement le domaine de l'industrie.* (J. Simon.) *La passion nous* ENVAHIT *et nous quitte à l'improviste.* (J. Simon.) *Nous vivons tous pour vieillir et pour voir les déceptions* ENVAHIR *chacune de nos joies.* (G. Sand.)

— **Syn. Envahir, s'emparer, usurper.** V. S'EMPARER.

ENVAHISSANT (an-va-i-san) part. prés. du v. Envahir : *Des armées* ENVAHISSANT *un pays ennemi.*

ENVAHISSANT, ANTE adj. (an-va-i-san, an-te — rad. *envahir*). Qui envahit ; qui est porté à envahir : *Des armées* ENVAHISSANTES. *La femme est naturellement* ENVAHISSANTE : *plus elle obtient, plus elle exige.* (Bodin.) *Il faut peser le moins lourdement possible sur le pays occupé, et ne pas l'exaspérer contre l'armée* ENVAHISSANTE. (Thiers.)

— Qui s'étend sur quelque chose, qui tend à l'occuper : *Des flammes* ENVAHISSANTES. *Les flots* ENVAHISSANTS. *Un fléau* ENVAHISSANT.

— Fig. Qui devient, qui tend à devenir absorbant : *Les passions* ENVAHISSANTES.

ENVAHISSEMENT s. m. (an-va-i-se-man — rad. *envahir*). Action d'envahir ; résultat de cette action : *L'*ENVAHISSEMENT *d'une province. L'*ENVAHISSEMENT *de la propriété d'autrui. Le fils de Philippe n'oserait plus proposer à ses sujets l'*ENVAHISSEMENT *de l'univers.* (B. Const.) *Il y a toujours dans le pouvoir, même le plus sage et le plus modéré, une tendance à l'*ENVAHISSEMENT. (Lamenn.)

— Action de ce qui envahit, de ce qui s'étend sur un objet pour le couvrir ou le remplir : *Les* ENVAHISSEMENTS *de la mer. La diminution des eaux, jointe à la multiplication des corps organisés, ne pourra retarder que de quelques milliers d'années l'*ENVAHISSEMENT *du globe entier par les glaces, et la mort de la nature par le froid.* (Buff.) *La terre et la mer se combattent par des* ENVAHISSEMENTS *continuels.* (E. Barré.)

— Fig. Occupation progressive ; usurpation : *Les* ENVAHISSEMENTS *du pouvoir. Le champ de l'initiative individuelle se resserre chaque jour devant les* ENVAHISSEMENTS *de l'association.* (Proudh.) *Les* ENVAHISSEMENTS *pacifiques n'ont pas de bornes.* (E. de Gir.)

ENVAHISSEUR s. m. (an-va-i-seur — rad. *envahir*). Celui qui envahit : *Repousser les* ENVAHISSEURS. *Des plaines sont accourus les divers* ENVAHISSEURS *de l'Europe.* (Chateaub.)

— Adjectiv. Qui envahit, qui tend à envahir : *Un gouvernement* ENVAHISSEUR. *Chez l'insecte, les appareils protecteurs qui gardent ses bouches latérales sont disposés de manière à pouvoir toujours modérer, tamiser, exclure, s'il le faut, l'air* ENVAHISSEUR. (Michelet.)

ENVAISSELÉ, ÉE (an-vè-se-lé) part. passé du v. Envaisseler : *Les vins sont* ENVAISSELÉS.

ENVAISSELER v. a. ou tr. (an-vè-se-ler — du préf. *en*, et de *vaisseau*. Double la consonne *l* devant un *e* muet : *J'envaisselle ; nous envaissellerons*). Mettre dans des vaisseaux, dans des tonneaux : ENVAISSELER *des vins.*

ENVASÉ, ÉE (an-va-zé) part. passé du v. Envaser. Rempli de vase : *Un canal* ENVASÉ.

— Mar. Se dit d'un navire échoué sur un fond mou.

ENVASEMENT s. m. (an-va-ze-man — rad. *envaser*). Dépôt de vase ; envahissement par la vase : *L'*ENVASEMENT *d'un canal, d'un port, d'une rade.*

ENVASER v. a. ou tr. (an-va-zé — rad. *vase*). Engorger de vase : ENVASER *un canal, un égout.* ‖ Enfoncer dans la vase : ENVASER *une barque.*

S'envaser v. pr. Etre envasé, se remplir de vase : *En* 1826, *le conseil de salubrité de Paris fut chargé de diriger le curage d'un égout qui, ayant été abandonné pendant un grand nombre d'années,* S'ÉTAIT ENVASÉ *jusqu'à la voûte.* (P. Duchâtel.) ‖ S'enfoncer, s'engager dans la vase : *Notre barque* S'ENVASA.

ENVEILLOTAGE s. m. (an-vè-llo-ta-je ; *ll* mll. — rad. *enveilloter*). Econ. rur. Action d'enveilloter : *L'*ENVEILLOTAGE *des foins.* ‖ On dit aussi ENVÉLIOTAGE et ENVEILLOTEMENT ou ENVÉLIOTEMENT.

ENVEILLOTÉ, ÉE (an-vè-llo-té ; *ll* mll.) part. passé du v. Enveilloter : *Herbes* ENVEILLOTÉES.

ENVEILLOTER v. a. ou tr. (an-vè-llo-té ; *ll* mll. — du préf. *en*, et de *veillote*). Agric. Mettre en veillotes, en petits tas : ENVEILLOTER *le foin.* ‖ On dit aussi ENVÉLIOTER.

ENVELOPPANT (an-ve-lo-pan) part. prés. du v. Envelopper : *Des troupes* ENVELOPPANT *une position ennemie.*

ENVELOPPANT, ANTE adj. (an-ve-lo-pan, an-te — rad. *envelopper*). Qui enveloppe : *Partie* ENVELOPPANTE. *Sphère* ENVELOPPANTE.

— s. f. Géom. Ligne qui enveloppe une autre ligne : *Toute* ENVELOPPANTE *est plus grande que son enveloppée convexe.*

ENVELOPPE s. f. (an-ve-lo-pe — rad. *envelopper*). Objet qui sert à envelopper, à couvrir quelque chose en l'entourant : *L'*ENVELOPPE *d'un paquet. Une* ENVELOPPE *de toile, de papier goudronné.* ‖ Papier préparé pour recouvrir une lettre : *Un paquet, un cent d'*ENVELOPPES. *Mettre un billet sous* ENVELOPPE.

— Par ext. Ce qui couvre, ce qui entoure naturellement un objet : *L'atmosphère est l'*ENVELOPPE *gazeuse qui entoure notre globe.* (Arago.) *L'électricité est la première* ENVELOPPE *de l'âme.* (E. Pelletan.)

— Fig. Apparence extérieure : Corps de l'homme considéré comme le lieu ou réside l'âme : *L'esprit de vie s'éteint en moi par degrés ; mon âme ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque* ENVELOPPE. (J.-J. Rouss.) *C'est un supplice de conserver intact son être intellectuel emprisonné dans une* ENVELOPPE *matérielle usée.* (Chateaub.) *C'est par exfoliations que l'*ENVELOPPE *corporelle se dissipe.* (J. Joubert.) *La beauté physique sert d'*ENVELOPPE *à la beauté intellectuelle et à la beauté morale.* (V. Cousin.) *L'impolitesse des mœurs, la grossièreté des manières n'est que l'*ENVELOPPE *de l'insensibilité.* (Cuv.-Fleury.)

— Fortif. Ouvrage qui en couvre, qui en défend un autre : *Première, seconde* ENVELOPPE.

— Géom. Courbe fixe à laquelle une courbe plane, mobile dans son plan, reste toujours tangente.

— Mécan. Cylindre qui entoure celui dans lequel joue le piston, et qui est destiné, soit à diminuer le rayonnement du calorique, soit à permettre d'introduire entre les deux cylindres de la vapeur surchauffée, pour réparer la perte de calorique résultant de la détente.

— Anat. Membrane, tissu entourant un organe : ENVELOPPE *du fœtus.* ENVELOPPE *du testicule.*

— Bot. *Enveloppe cellulaire* ou *herbacée*, Couche moyenne de l'écorce, composée de tissu cellulaire coloré en vert par la chlorophylle et reposant immédiatement sur le liber. On l'appelle aussi MÉSOPHLÉON ou COUCHE HERBACÉE. ‖ *Enveloppes florales*, Réunion des organes foliacés qui entourent, dans la fleur, les organes sexuels, et dont l'ensemble prend aussi le nom de périanthe, surtout quand il n'y a qu'une seule enveloppe. ‖ *Enveloppes séminales*, Organes membraneux qui entourent la graine, et dont les uns lui appartiennent en propre, tandis que les autres sont des organes accessoires de diverse nature. ‖ *Enveloppe subéreuse*, Couche intérieure de l'écorce, qui, lorsqu'elle a acquis un grand développement, prend le nom de LIÉGE. On l'appelle aussi ÉPIPHLÉON.

— **Encycl.** Techn. Les *enveloppes* de lettres se font au moyen de machines spéciales, qui en débitent de 25 à 30,000 par journée de douze heures. Cette fabrication très-intéressante comprend les opérations suivantes : le découpage, le pliage, le collage, le gommage et le comptage.

Le papier, préalablement découpé suivant les dimensions et les formes que doivent avoir les *enveloppes*, est disposé en pile sur un plateau mobile à contre-poids pouvant monter graduellement. Des colleurs métalliques, placés à l'extrémité d'un fléau et enduits d'une couche de gomme ou de colle, qu'ils ont prise sur un rouleau gommeux, vont chercher sur la pile chacune des *enveloppes*, qu'ils entraînent avec eux et qu'ils forcent à suivre le mouvement ascensionnel et de rotation du fléau. Lorsque celui-ci se trouve dans l'axe d'un plieur, l'*enveloppe* dont il est garni descend alors avec lui dans une boîte rectangulaire où les quatre cornes se détachent et se relèvent contre les parois verticales. Après cette action, le fléau remonte, abandonnant l'*enveloppe* dans le plieur, dont les côtés se rabattent successivement, par l'effet d'un mécanisme particulier, en commençant par le pli du dessous, puis par les deux côtés en même temps, et en dernier lieu le pli du dessus, qui termine le pliage. Cette opération terminée, les quatre faces du plieur se relèvent, et le fond, faisant bascule, laisse tomber les *enveloppes* dans un couloir incliné qui les conduit dans une boîte verticale, où elles s'empilent les unes sur les autres, et où un refouloir ou piston vient les comprimer pour les empêcher de se gonfler après le pliage.

Cette petite machine est munie d'un compteur, qui sépare les *enveloppes* par paquets de vingt-cinq, et d'un petit soufflet, qui agit constamment sur le bord des feuilles empilées pour les détacher facilement lors de la prise.

— Géom. *Enveloppe d'une courbe plane mobile dans son plan.* Considérons trois positions consécutives AB, A'B', A''B'' de la courbe mobile : AB et A'B' se coupent en M, A'B' et A''B'' se coupent en M' ; la courbe mobile, dans une quatrième position, couperait A''B'' en M'', et ainsi de suite. Or, les points M, M', M'',..., d'intersections successives de la courbe avec elle-même dans deux de ses positions infiniment voisines, forment une courbe MM'M''..., qui a un élément commun avec la courbe mobile dans chacune de ses positions ; c'est donc l'*enveloppe* même de cette courbe mobile.

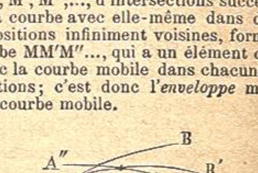

Ainsi l'*enveloppe* d'une courbe mobile n'est autre que le lieu des intersections successives de cette courbe avec elle-même.

Cette manière de la concevoir en fera aisément découvrir l'équation.

Soit

$$f(x, y, a) = 0$$

l'équation d'une courbe, qui change à la fois de forme et de position dans le plan lorsque le paramètre *a* varié d'une manière continue : les équations de cette courbe dans deux situations infiniment voisines seront

$$f(x, y, a) = 0 \quad \text{et} \quad f(x, y, a + da) = 0.$$

Pour déterminer le point de rencontre de ces courbes, on peut, à la seconde équation, substituer une combinaison des deux ; en les retranchant membre à membre et divisant le résultant par *da*, il vient

$$\frac{df}{da} = 0.$$

Ainsi on obtiendra l'*enveloppe* cherchée en éliminant *a* entre les deux équations

$$f(x, y, a) = 0 \quad \text{et} \quad \frac{df}{da} = 0.$$

Lorsque la courbe mobile est invariable de figure, on sait (V. CENTRE INSTANTANÉ DE ROTATION) que son mouvement peut toujours être considéré comme produit par le roulement d'une courbe *σ* qui lui serait liée sur une courbe *s* fixe dans le plan.

La normale commune à la courbe mobile et à son *enveloppe* passe alors constamment par le centre instantané de rotation. Les rayons de courbure des deux courbes au point où elles se touchent sont de plus liés entre eux et à la distance de ce point au centre instantané par une relation simple qui permet de construire aisément l'un des centres de courbure, l'autre étant connu. V. ÉPICYCLOÏDE.

— *Enveloppe des normales à une courbe plane ou développée.* L'équation de la normale à une courbe en un point $[x, y]$ de cette courbe est

$$Y - y = -\frac{1}{\frac{dy}{dx}}(X - x)$$

ou

$$(1) \qquad (Y - y)\frac{dy}{dx} + (X - x) = 0.$$

X et Y sont les coordonnées courantes, *x* est le paramètre variable, *y* et $\frac{dy}{dx}$ sont des fonctions données de *x*.

L'équation de la normale, dérivée par rapport à *x*, donne

$$(2) \qquad (Y - y)\frac{d^2y}{dx^2} - \left(\frac{dy}{dx}\right)^2 - 1 = 0.$$

Il n'y aura donc, pour obtenir la développée d'une courbe donnée $f(x, y) = 0$, qu'à éliminer *x* et *y* entre les équations (1) et (2) et l'équation $f(x, y) = 0$. V. DÉVELOPPÉE.

— *Enveloppe des conjuguées d'un lieu plan.* La courbe réelle, lorsqu'elle existe, est une *enveloppe* de ses conjuguées. Si, en effet, on peut mener à cette courbe une tangente parallèle à la direction $y = Cx$, la droite mobile $y = Cx + d$, dont les intersections imaginaires avec la courbe fournissent les points de la conjuguée dont la caractéristique est C, cette droite coupe la courbe réelle en deux points, lorsqu'elle est située, par rapport à la tangente, du côté où se trouve la branche voisine, du point de contact, et coupe, au contraire, la conjuguée C lorsqu'elle se transporte de l'autre côté de la tangente. Le point de contact appartient à la courbe réelle et à sa conjuguée C. Mais les conjuguées d'une courbe réelle ne la touchent pas toujours toutes. Ainsi, si la conjuguée C existait et qu'on ne pût mener à la courbe réelle aucune tangente parallèle à la direction $y = Cx$, cette conjuguée ne toucherait pas la courbe réelle.

La courbe réelle peut donc n'être l'*enveloppe* que d'une portion de ses conjuguées. Au reste, cette courbe réelle peut se réduire à quelques points isolés, par lesquels passent alors toutes les conjuguées dont les caractéristiques sont comprises entre certaines limites ; elle peut aussi disparaître entièrement.

Mais que la courbe réelle soit tangente ou non à toutes ses conjuguées, elles peuvent avoir une autre *enveloppe*, nécessairement imaginaire. Les points de cette *enveloppe* ont pour coordonnées les solutions du système formé de l'équation du lieu et de la condition que $\frac{dy}{dx}$ soit réel.

En effet, si $\frac{dy}{dx}$ en un point $[x, y]$ a une valeur imaginaire $m + n\sqrt{-1}$, les coordonnées d'un point du lieu infiniment voisin du point $[x, y]$ sont définies par la condition

$$\Delta y = \left(m + n\sqrt{-1}\right)\Delta x.$$

Si *x* et *y* sont représentés par $\alpha + \beta\sqrt{-1}$ et $\alpha' + \beta'\sqrt{-1}$ et que, par conséquent, Δx et Δy le soient par

$$\Delta\alpha + \Delta\beta\sqrt{-1} \quad \text{et} \quad \Delta\alpha' + \Delta\beta'\sqrt{-1},$$

l'équation précédente devient

$$\Delta\alpha' + \Delta\beta'\sqrt{-1} = \left(m + n\sqrt{-1}\right)\left(\Delta\alpha + \Delta\beta\sqrt{-1}\right)$$

et donne

$$\Delta\alpha' = m\Delta\alpha - n\Delta\beta \quad , \quad \Delta\beta' = n\Delta\alpha + m\Delta\beta,$$

d'où

$$\frac{\Delta\alpha' + \Delta\beta'}{\Delta\alpha + \Delta\beta} = \frac{(m + n)\Delta\alpha + (m - n)\Delta\beta}{\Delta\alpha + \Delta\beta} = \frac{(m + n) + (m - n)\frac{\Delta\beta}{\Delta\alpha}}{1 + \frac{\Delta\beta}{\Delta\alpha}}$$

la direction de la droite qui joint les points

$$[x_1 = \alpha + \beta,\ y_1 = \alpha' + \beta']$$

et

$$[x_1 + \Delta x_1 = \alpha + \beta + \Delta\alpha + \Delta\beta,\ y_1 + \Delta y_1 = \alpha' + \beta' + \Delta\alpha' + \Delta\beta'],$$

lesquels correspondent aux deux solutions $[x, y]$ et $[x + \Delta x, y + \Delta y]$. Cette direction dépend donc de $\frac{\Delta\beta}{\Delta\alpha}$: dans ce cas, le lieu a d'autres points tout autour du point $[x_1, y_1]$.

Mais si *x* est nul, c'est-à-dire si $\frac{dy}{dx}$ est réel au point $[x, y]$, alors $\frac{\Delta\alpha' + \Delta\beta'}{\Delta\alpha + \Delta\beta}$ se réduit à $\frac{m\left(1 + \frac{\Delta\beta}{\Delta\alpha}\right)}{1 + \frac{\Delta\beta}{\Delta\alpha}}$ ou à *m*. Dans ce cas donc, le lieu ne présente de points voisins du point $[x_1, y_1]$ que dans la direction $y = mx$. Ce point $[x_1, y_1]$ appartient donc à une *enveloppe* des conjuguées.

Voici quelques exemples : les conjuguées de l'hyperbole

$$a^2y^2 - b^2x^2 = -a^2b^2$$

sont toutes les ellipses qui ont avec elle un système de diamètres conjugués commun ; ces conjuguées ont, comme on sait, pour *enveloppe* le système de l'hyperbole elle-même et de sa conjuguée

$$a^2y^2 - b^2x^2 = a^2b^2.$$

Ce fait s'accorde avec la théorie. En effet, l'hyperbole

$$a^2y^2 - b^2x^2 = a^2b^2$$

est fournie par les solutions imaginaires sans parties réelles de l'équation de l'hyperbole primitive

$$a^2y^2 - b^2x^2 = -a^2b^2,$$

et $\frac{dy}{dx}$ est réel au point correspondant à chacune de ces solutions.

Considérons, en second lieu, la courbe représentée par l'équation

$$y^2 - a^2y + a^2x = 0 :$$

les tangentes à cette courbe font toutes, avec la partie positive de l'axe des *x*, des angles plus grands que 45° ; elle n'est donc l'*enveloppe* que de celles de ses conjuguées dont les caractéristiques sont comprises soit entre $-\infty$ et 0, soit entre 1 et $+\infty$; les autres ont une autre *enveloppe* qu'il est facile de déterminer : le coefficient angulaire de la tangente au lieu en un de ses points est

$$\frac{a^2}{3y^2 - a^2}.$$

Pour que ce coefficient angulaire soit réel, il faut que *y* soit imaginaire sans partie réelle, c'est-à-dire de la forme

$$y = \beta'\sqrt{-1}.$$

Alors *x* est de la même forme

$$x = \beta\sqrt{-1}$$

et β' est lié à β par la relation

$$-\beta'^2 - a^2\beta' + a^2\beta = 0.$$

L'équation de l'*enveloppe* imaginaire est donc

$$y^2 + a^2y - a^2x = 0.$$

Enfin, nous avons fait voir à l'article CERCLE que l'*enveloppe* des conjuguées du lieu

$$\left(x - a - a'\sqrt{-1}\right)^2 + \left(y - b - b'\sqrt{-1}\right)^2 = \left(R + R'\sqrt{-1}\right)^2$$

est composée de deux points réels, qui n'existent pas toujours, et du cercle

$$(x - a - a')^2 + (y - b - b')^2 = (R + R')^2.$$

— *Enveloppe des conjuguées d'une surface.* Lorsqu'on peut mener à une surface $f(x, y, z) = 0$ des tangentes réelles parallèlement à une direction

$$x = Cz$$
$$y = C'z,$$

ou qu'un cylindre peut lui être circonscrit parallèlement à cette direction, la conjuguée [C, C'] de cette surface la touche suivant la courbe de contact de ce cylindre. Une surface réelle est donc généralement l'*enveloppe* de ses conjuguées, et le contact entre elle et chacune de ses conjuguées, dont les caractéristiques sont comprises entre de certaines limites, a lieu suivant toute une courbe réelle. Les conjuguées d'une surface peuvent aussi avoir une *enveloppe* imaginaire ; mais le contact entre cette *enveloppe* et chacune des conjuguées n'a plus lieu alors qu'en quelques points isolés, variables d'ailleurs avec les caractéristiques de cette conjuguée. En effet, pour qu'un point $[x, y, z]$ d'un lieu

$$f(x, y, z) = 0$$

puisse appartenir à l'*enveloppe* des conjuguées de ce lieu, il faut que tous les éléments rectilignes que l'on pourrait tracer sur le lieu, à partir de ce point, soient dans un même plan. Or, si *p* et *q* désignent les dérivées partielles de *z* par rapport à *x* et à *y* en ce point, l'équation du plan tangent au lieu en ce point, c'est-à-dire l'équation du lieu des éléments en question, est

$$Z - z = p(X - x) + q(Y - y) ;$$

de sorte que, si le point considéré a pour coordonnées

$$x = \alpha + \beta\sqrt{-1}$$
$$y = \alpha' + \beta'\sqrt{-1}$$
$$z = \alpha'' + \beta''\sqrt{-1},$$

celles d'un point du lieu infiniment voisin

$$X = \alpha + \beta\sqrt{-1} + \Delta\alpha + \Delta\beta\sqrt{-1}$$
$$Y = \alpha' + \beta'\sqrt{-1} + \Delta\alpha' + \Delta\beta'\sqrt{-1}$$
$$Z = \alpha'' + \beta''\sqrt{-1} + \Delta\alpha'' + \Delta\beta''\sqrt{-1}$$

sont assujetties à la relation

$$\Delta\alpha'' + \Delta\beta''\sqrt{-1} = p\left(\Delta\alpha + \Delta\beta\sqrt{-1}\right) + q\left(\Delta\alpha' + \Delta\beta'\sqrt{-1}\right).$$

Si *p* et *q* sont réels, cette équation se décompose en

$$\Delta\alpha'' = p\Delta\alpha + q\Delta\alpha'$$

et

$$\Delta\beta'' = p\Delta\beta + q\Delta\beta',$$

d'où l'on tire

$$\Delta\alpha'' + \Delta\beta'' = p(\Delta\alpha + \Delta\beta) + q(\Delta\alpha' + \Delta\beta') ;$$

de sorte que tous les éléments rectilignes tracés sur le lieu, à partir du point $[x, y, z]$, sont dans un même plan parallèle à

$$Z = pX + qY.$$

Mais si *p* et *q* sont imaginaires,

$$\frac{\Delta\alpha + \Delta\beta}{\Delta\alpha'' + \Delta\beta''} \quad \text{et} \quad \frac{\Delta\alpha' + \Delta\beta'}{\Delta\alpha'' + \Delta\beta''}$$

sont alors liés par une équation contenant $\frac{\Delta\beta}{\Delta\alpha}$, $\frac{\Delta\alpha'}{\Delta\alpha}$ et $\frac{\Delta\beta'}{\Delta\alpha}$, et les éléments en question peuvent prendre toutes les directions imaginables.

Il faut donc, pour qu'un point $[x, y, z]$ d'un lieu appartienne à l'*enveloppe* de ses conjuguées, que les coefficients différentiels *p* et *q* soient réels en ce point. Ces deux conditions entre α, β, α', β', α'' et β'', jointes aux deux équations dans lesquelles se décomposera l'équation du lieu et aux équations de réalisation

$$x_1 = \alpha + \beta$$
$$y_1 = \alpha' + \beta'$$
$$z_1 = \alpha'' + \beta''$$

fourniront entre x_1, y_1, z_1 une relation

$$\varphi(x_1, y_1, z_1) = 0$$

qui sera l'équation de l'*enveloppe*. Mais si l'on veut en particulier les points de l'*enveloppe* qui appartiennent à une conjuguée [C, C'], il faudra, aux sept équations précédentes, joindre les deux nouvelles

$$\frac{\beta''}{\beta} = C, \quad \frac{\beta'}{\beta} = C' ;$$

les points cherchés seront donc alors généralement en nombre limité.

Exemple. Les conjuguées de l'hyperboloïde à une nappe

$$\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} - \frac{z^2}{c^2} = 1,$$

dont les cordes réelles sont parallèles aux droites menées du centre dans l'intérieur du cône asymptote, ont pour *enveloppe* réelle l'hyperboloïde proposée et pour *enveloppe* imaginaire l'hyperboloïde conjuguée

$$\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} - \frac{z^2}{c^2} = -1.$$

Cette hyperboloïde conjuguée est fournie par les solutions de la forme

$$x = \beta\sqrt{-1}, \quad y = \beta'\sqrt{-1}, \quad z = \beta''\sqrt{-1}$$

de l'équation

$$\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} - \frac{z^2}{c^2} = 1$$

et les coefficients différentiels *p* et *q* sont bien réels en chacun de ses points.

ENVELOPPÉ, ÉE (an-ve-lo-pé) part. passé du v. Envelopper. Mis dans une enveloppe, entouré d'une enveloppe, complétement couvert : *Des paquets* ENVELOPPÉS. *Etre* ENVELOPPÉ *dans son manteau.* ‖ Plongé complétement : *Etre* ENVELOPPÉ *de fumée. Notre calèche courait* ENVELOPPÉE *dans des tourbillons de poussière. Il est des climats âpres, tristes,* ENVELOPPÉS *de brouillards.* (A. Martin.) ‖ Entouré, environné : *Régiment* ENVELOPPÉ *par les ennemis.*

— Caché, masqué : *Jardin* ENVELOPPÉ *de hautes charmilles. Petite maison* ENVELOPPÉE *dans de grands hôtels.*

— Fig. Compris avec d'autres : *Etre* ENVELOPPÉ *dans une proscription. Il s'est trouvé* ENVELOPPÉ *dans la ruine de son banquier. Lavoisier avait péri sur l'échafaud,* ENVELOPPÉ *comme financier dans le procès des fermiers généraux.* (Géruzez.) *Raynouard, jeune, honnête et généreux, mérita d'être* ENVELOPPÉ *à son heure dans la tempête universelle.* (Ste-Beuve.) ‖ Renfermé, isolé, protégé : *L'homme courageux meurt en combattant, comme il a vécu en se dévouant, toujours* ENVELOPPÉ *dans sa douceur stoïque.* (E. Souvestre.)

> Le roi d'un noir chagrin paraît *enveloppé :*
> Quelque songe effrayant cette nuit l'a frappé.
> RACINE.

‖ Qui se retranche, qui reste impénétrable : *Il est* ENVELOPPÉ *dans une discrétion absolue.* ‖ Qui est voilé à dessein, caché, déguisé : *De petites perfidies soigneusement* ENVELOPPÉES. *Les entretiens ne sont plus que des mensonges* ENVELOPPÉS *sous les dehors de l'amitié et de la politesse.* (Mass.) *Les cœurs des jolies femmes, comme les bonbons du nouvel an, sont* ENVELOPPÉS *d'énigmes.* (Petit-Senn.) *Les vérités morales sont toutes* ENVELOPPÉES *les unes dans les autres.* (Ch. Bonnet.)

— Entom. Se dit des chrysalides des lépidoptères, lorsqu'elles sont entourées d'un léger réseau de soie entre des feuilles. ‖ s. f. pl. Grande division des lépidoptères diurnes, comprenant les espèces dont les chrysalides présentent le caractère ci-dessus et correspondant à la tribu des hespérides.

— s. f. Géom. Courbe plane, mobile dans son plan, considérée par rapport à son enveloppe.

ENVELOPPEMENT s. m. (an-ve-lo-pe-man — rad. *envelopper*). Action d'envelopper, résultat de cette action.

— Etat des choses enveloppées, contenues comme germes, comme principes, non encore développées : *L'état d'*ENVELOPPEMENT *de toutes les parties de la nature humaine, tel est le caractère de l'Orient.* (V. Cousin.) *Il y a deux époques dans l'histoire moderne, et il n'y en a que deux : l'époque d'*ENVELOPPEMENT *et l'époque de développement.* (V. Cousin.)

ENVELOPPER v. a. ou tr. (an-ve-lo-pé — lat. *involvere ;* de *in*, en, et *volvere*, rouler, tourner, le même que le sanscrit *vail* ou *vaill*, mouvoir, tourner ; grec *elaô, eileô ;* gothique, *walwia ;* allemand, *wale*, *walle ;* anglais, *wheel, wallow ;* lithuanien, *welu ;* russe, *waliu ;* d'où aussi le sanscrit *vaillanan, vaillitan*, mouvement, rotation ; latin, *volutio*). Couvrir, entourer complétement : ENVELOPPER *un enfant dans des langes.* ENVELOPPER *dans une serviette les restes de son dîner.* ENVELOPPER *de flanelle sa jambe malade.* ‖ Etre disposé autour de, servir d'enveloppe à : *La toile qui* ENVELOPPE *ce paquet. Le manteau qui vous* ENVELOPPE.

— Par ext. Entourer, environner : *Les ténèbres* ENVELOPPENT *la terre. Les flots agités nous* ENVELOPPAIENT *de toutes parts. Tout à coup une noire tempête* ENVELOPPE *le ciel.* (Fén.)

> L'harmonieux éther, dans ses vagues d'azur,
> *Enveloppe* les monts d'un fluide plus pur.
> LAMARTINE.

‖ Contenir en soi : *Rarement un corps esclave* ENVELOPPE *une âme libre.* (V. Parisot.) ‖ Cerner : ENVELOPPER *les ennemis. Le comte de Guiche* ENVELOPPE *des escadrons et les force à se rendre.* (Mme de Sév.)

— Fig. Comprendre avec d'autres : ENVELOPPER *quelqu'un dans une accusation, dans une proscription, dans un complot. La guerre a cela de cruel, qu'elle* ENVELOPPE *souvent dans la même souffrance et le vainqueur et le vaincu.* (Mme d'Epinay.) *Les menées obscures d'un homme dégénèrent tôt ou tard en une espèce de fumée qui en* ENVELOPPE *plusieurs autres.* (Dider.)

— Fig. Cacher, déguiser, dissimuler : *Il est parfois utile d'*ENVELOPPER *la vérité sous des voiles. Bien que les ténèbres du doute* ENVELOPPENT *encore toute la théorie positive du magnétisme, ses foudroyants effets sont maintenant presque universellement admis.* (Baudelaire.)

> Souvent un artifice en *enveloppe* un autre.
> PIRON.

‖ Voiler pour adoucir : J'AI ENVELOPPÉ *mon jugement de tous les égards de l'intérêt et de l'amitié.* (Helvétius.)

— Fam. Embarrasser, prendre comme dans un filet : *C'est un dialecticien habile, qui sait* ENVELOPPER *un adversaire et le réduire au silence.*

S'envelopper v. pr. Etre, pouvoir être enveloppé : *Ce paquet ne* S'ENVELOPPERA *pas aisément.*

— S'entourer, se couvrir : S'ENVELOPPER *d'un manteau, dans un manteau.*

— Se couvrir, se plonger graduellement : *La terre* S'ENVELOPPE *des ombres de la nuit.* (Fén.)

— Fig. Se confiner, se retrancher : S'ENVELOPPER *dans sa dignité. Plus les disgrâces sont cruelles, plus il faut* S'ENVELOPPER *de vertus.* (La Rochef.) *Corneille eût mieux fait de* S'ENVELOPPER *dans sa gloire et dans sa modestie que de répondre à l'abbé d'Aubignac.* (Volt.)

> Terre, *enveloppe-toi* de ton grand souvenir !
> LAMARTINE.

‖ Se cacher, se dissimuler : *L'oppression, lorsqu'elle* S'ENVELOPPE *de formes douces et hypocrites, énerve et avilit l'espèce humaine.* (B. Const.)

— **Syn. Envelopper, ceindre, enceindre,** etc. V. CEINDRE.

— **Antonyme.** Développer.

ENVENIMÉ, ÉE (an-ve-ni-mé) part. passé du v. Envenimer. Infecté de venin : *Herbes* ENVENIMÉES.

— Irrité comme par un venin : *Plaie* ENVENIMÉE.

— Fig. Empoisonné, plein de fiel : *Des paroles* ENVENIMÉES. *Quelle langue* ENVENIMÉE ! ‖ Rendu plus âcre, plus virulent : *Le mot d'ordre est donné dans la presse, l'anecdote amplifiée et* ENVENIMÉE *court partout.* (D. Stern.)

> Amour, tu perdis Troie ! et c'est de toi que vint
> Cette querelle *envenimée.*
> LA FONTAINE.

ENVENIMER v. a. ou tr. (an-ve-ni-mé — de *en*, et de *venin*). Infecter de venin, communiquer le venin à : *Il y a des reptiles qui* ENVENIMENT *les herbes dans lesquelles ils séjournent.* (Acad.)

— Accroître la malignité, l'irritation de : ENVENIMER *une plaie, une blessure. Les sangsues* ENVENIMENT *les plaies.* (Raspail.)

— Fig. Exaspérer, accroître la nature maligne de : *De quoi n'est pas capable un cœur que la jalousie noircit et* ENVENIME ? (Mass.) *Il y a des blessures que le temps guérit, il y en a d'autres qu'il* ENVENIME. (Volt.) *Les consolateurs maladroits* ENVENIMENT *les plaies qu'ils prétendent guérir.* (Mme de Puizieux.) *La plus terrible des factions, la faction de la faim dans le peuple,* ENVENIME *toutes les autres.* (Lamart.)

S'envenimer v. pr. Etre envenimé : *Sa plaie* S'EST *encore* ENVENIMÉE.

— Fig. Prendre un caractère plus âpre, plus violent : *Toutes les grandes querelles* S'ENVENIMENT *en vieillissant.* (Lamart.)

ENVERGEMENT s. m. (an-vèr-je-man — rad. *enverger*). Navig. Action d'enverger : *L'*ENVERGEMENT *du câble.*

ENVERGER v. a. ou tr. (an-vèr-jé — du préf. *en*, et de *verge*. Prend un *e* après le *g* devant les voyelles *a, o : Il envergea, nous envergeons*). Techn. Garnir de petites branches d'osier. ‖ Garnir les soufflets de baguettes de bois sur lesquelles on tend le cuir. ‖ Croiser sur ses doigts les fils d'une chaîne, pour les appliquer sur les chevilles de l'ourdissoir. ‖ Balancer la forme à papier, pour que la pâte s'étende dans le sens des brins de la vergeure ou s'introduise dans leurs intervalles.

— Navig. Passer la corde de halage d'un bateau de l'amont à l'aval ou de l'aval à l'amont, à la rencontre d'un pont ou de tout autre obstacle.

ENVERGEURE ou **ENVERJURE** s. f. (an-vèr-ju-re — rad. *enverger*). Techn. Croisement des fils ; ficelle ou cordon qui maintient ce croisement. ‖ *Envergeure des chaînes*, Croisement régulier des fils de chaîne, qui a pour objet de faciliter l'ourdissage, et qui est même la partie principale de cette opération. ‖ *Envergeure des corps*, Croisement régulier des corps, qui a pour objet de faciliter le remettage : *L'*ENVERGEURE DES CORPS *est la même absolument que l'*ENVERGEURE DES CHAÎNES : *il n'y a de différence que pour la position des croisures, qui sont horizontales, à peu près, dans les chaînes, tandis qu'elles sont presque verticales dans les corps.* (Falcot.)

ENVERGNÉ, ÉE (an-vèr-gné ; *gn* mll.) part. passé du v. S'envergner : *Cordage* ENVERGNÉ.

ENVERGNER (S') v. pr. (an-vèr-gné; *gn* mll.). Mar. En parlant d'un cordage, S'embarrasser, s'embrouiller.

ENVERGUÉ, ÉE (an-vèr-ghé) part. passé du v. Enverguer. Attaché sur les vergues : *Voiles* ENVERGUÉES.

ENVERGUER v. a. ou tr. (an-vèr-ghé — du préf. *en*, et de *vergue*). Mar. Attacher à une vergue, à une corne : ENVERGUER *une voile, un pavillon. On* ENVERGUE *les voiles aux approches du départ.* (Lecomte.)

S'enverguer v. pr. Etre envergué, attaché sur les vergues : *Les voiles à drailles* S'ENVERGUENT *sur leurs drailles, au moyen de bagues assez libres pour que celles-ci puissent rapidement se détendre ou se replier le long de ce cordage incliné.* (Lecomte.)

ENVERGURE s. f. (an-vèr-gu-re — rad. *enverguer*). Mar. Longueur d'une vergue. ‖ Largeur d'une voile dans la partie qui est attachée à la vergue. ‖ Largeur d'un bâtiment. ‖ Manière dont une voile est amarrée à la vergue : ENVERGURE *avec filière, avec rabans, avec cosses.* ‖ *Filière d'envergure*, Cordage solidement fixé sur la partie supérieure de la vergue, par des crampons de fer très-rapprochés, et qui sert à tenir les garcettes. ‖ *Raban d'envergure*, Cordage qui sert à fixer les extrémités de la voile. ‖ *Garcettes d'envergure*, Petits bouts de filin plat pris dans la ralingue, et qu'on noue solidement sur la filière.

— Navig. fluv. Lieu où l'on envergue. ‖ Longueur de corde nécessaire pour enverguer.

— Fam. Largeur totale : *Je viens de finir ma Vénus Callipyge; quatorze pieds de haut sur six d'*ENVERGURE. (A. Frémy.)

— Zool. Etendue qu'embrassent les ailes des oiseaux, ou plus généralement de tous les animaux ailés, quand elles sont déployées pour le vol : *Le condor a, dit-on, jusqu'à vingt-cinq pieds d'*ENVERGURE. (Buff.) *Le faucon a près de trois pieds et demi de vol ou d'*ENVERGURE. (Buff.) *L'aigle, avant de déployer sa vaste* ENVERGURE, *a la coque d'un œuf pour prison.* (E. de Gir.)

ENVERMEU, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. E. de Dieppe, au confluent de l'Eaulne et du Bailly-Bec; pop. aggl. 661 hab.—pop. tot. 1,324 hab. Tissage de coton; mégisseries; commerce de bestiaux, toiles, clouterie. On voit à Envermeu de nombreuses traces d'établissements gallo-romains; les restes du prieuré de Saint-Laurent; l'église Notre-Dame, construite au XIe siècle. Un cimetière franc y a été découvert en 1850. De ce cimetière, exploré par le savant abbé Cochet, on a extrait, outre plus de 460 squelettes, des bagues, des colliers, des boucles d'oreilles, des vases de terre et de verre de diverses formes, des haches, des couteaux, des épées, des ceinturons, des lances, des boucles, des médailles et des monnaies franques, romaines ou gauloises, etc.

ENVERMILLONNÉ, ÉE (an-vèr-mi-llo-né; *ll* mll.) part. passé du v. Envermillonner : *Nez* ENVERMILLONNÉ.

ENVERMILLONNER v. a. ou tr. (an-vèr-mi-llo-né; *ll* mll. — du préf. *en*, et de *vermillon*). Néol. Enluminer, donner la couleur du vermillon à : *L'abus du vin* ENVERMILLONNE *le visage.* (Acad.)

ENVERRAGE s. m. (an-vè-ra-je — rad. *enverrer*). Techn. Portion de verre ou de cristal fondu qui reste adhérent aux creusets : *L'*ENVERRAGE *constitue une perte qui atteint quelquefois des proportions considérables.*

ENVERRÉ, ÉE (an-vè-ré) part. passé du v. Enverrer : *Un vase* ENVERRÉ.

ENVERRER v. a. ou tr. (an-vè-ré — rad. *verre*). Techn. Mettre dans un vase neuf une petite quantité de verre en fusion, pour enlever la crasse ou la poussière de ce vase.

ENVERS prépos. (an-vèr — de *en*, et de *vers*). A l'égard de, vis-à-vis de, pour : *La justice* ENVERS *tous est l'intérêt de tous.* (Turgot.) *L'éducation publique est un devoir des gouvernements* ENVERS *les peuples.* (Mme de Staël.) *Les premiers devoirs d'un citoyen sont toujours* ENVERS *sa patrie.* (Mme de Staël.) *Soyez justes* ENVERS *Dieu,* ENVERS *le prochain,* ENVERS *vous-mêmes, et vous serez saints.* (Le P. Ventura.) *Il faut se faire aimer, car les hommes ne sont justes qu'*ENVERS *ceux qu'ils aiment.* (J. Joubert.) *Celui qui est cruel* ENVERS *les animaux pourra le devenir* ENVERS *les hommes.* (J. Droz.)

Il est bon d'être charitable;
Mais *envers* qui, c'est là le point.
Quant aux ingrats, il n'en est point
Qui ne meure enfin misérable.
LA FONTAINE.

— *Envers et contre tous*, Contre tout le monde; en dépit de tout le monde : *Je le soutiendrai* ENVERS ET CONTRE TOUS.

ENVERS s. m. (an-vèr — du lat. *inversus*, retourné). Côté qui, étant opposé à l'endroit, n'est pas destiné à être exposé à la vue : ENVERS *d'une étoffe, d'un papier de tenture. Ne citer qu'une traduction d'un poëte, c'est ne montrer que l'*ENVERS *d'une belle étoffe.* (B. de St-P.) ‖ Côté d'un objet qui, n'étant pas ordinairement exposé à la vue, diffère de l'autre côté par le poli ou la coloration : *L'*ENVERS *d'une peau d'animal. L'*ENVERS *d'une feuille d'arbre.*

— *Etoffe à deux envers*, Expression impropre par laquelle on désigne communément les étoffes dont les deux côtés sont semblables, c'est-à-dire qui sont proprement sans envers.

— Loc. adv. *A l'envers*, L'envers en dehors; dans le sens contraire à celui qu'il faut : *Mettre sa chemise, ses bas à l'*ENVERS.

— Fig. D'une façon contraire, opposée à ce qui devrait être : *Vous prenez la chose* À L'ENVERS.

Et puis, pour peu qu'il ait quelque noblesse d'âme,
Un homme ne veut pas devoir tout à sa femme;
Il est humilié de ce rôle *à l'envers*.
PONSARD.

— *Avoir l'esprit, la tête à l'envers*, Avoir l'esprit faux, manquer de jugement. ‖ Etre extrêmement troublé : *Depuis cette nouvelle, j'*AI MA TÊTE À L'ENVERS.

— Loc. fam. *Voir la feuille à l'envers*, En parlant d'une femme, S'étendre sous les arbres... sans intention d'y dormir : *Faire* VOIR *à quelqu'un* LA FEUILLE À L'ENVERS.

Sitôt, par un doux badinage,
Il la jeta sur le gazon.
« Ne fais pas, dit-il, la sauvage,
Jouis de la belle saison.
Ne faut-il pas, dans le jeune âge,
Voir un peu *la feuille à l'envers ?* »
RESTIF DE LA BRETONNE.

Envers de l'histoire contemporaine (L'), par H. de Balzac. V. SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE.

ENVERSÉ, ÉE (an-vèr-sé) part. passé du v. Enverser : *Etoffe* ENVERSÉE.

ENVERSER v. a. ou tr. (an-vèr-sé). Techn. Façonner une étoffe en l'étirant dans tous les sens. ‖ On dit aussi ENVERZER.

ENVERSI, IE (an-vèr-si) part. passé du v. Enversir : *Drap* ENVERSI.

ENVERSIR v. a. ou tr. (an-vèr-sir). Techn. Carder une étoffe avec des chardons : ENVERSIR *du drap.*

ENVI s. m. (an-vi). Jeux. Argent que l'on met pour enchérir sur son adversaire, à certains jeux de cartes.

ENVI (À L') loc. adv. (a-lan-vi — v. l'étym. à la partie encycl.). Avec émulation, à qui mieux mieux : *Ils accouraient* À L'ENVI *auprès de moi. L'imagination et la peur agissent réciproquement l'une sur l'autre et s'excitent* À L'ENVI. (Mme Monmarson.) *Moines et religieuses, hébergés par des curés grands chasseurs, dansaient et buvaient* À L'ENVI. (Ste-Beuve.)

Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme *à l'envi* la fleur de mes années.
LA FONTAINE.

Sur son blanc estomac deux globes se soutiennent,
Qui pourtant *à l'envi* sans cesse vont et viennent.
REGNARD.

Du nom de citoyens que leurs vertus parèrent,
Les Caton, les Brutus, *à l'envi* s'honorèrent.
LEBRUN.

— Encycl. Linguist. La locution *à l'envi* vient du latin *invite*, avec déplaisir, à regret; par extension, malgré quelqu'un, en dépit de quelqu'un. L'idée de lutte et de concurrence n'a été attachée que plus tard à la locution française, qui, à l'origine, n'offrait que les sens du mot latin. Les premières formes furent *envi* et *envis;* on opposait ce mot à volontiers; *envis ou volontiers* équivalait à : bon gré mal gré.

Voire, ou *envis* ou volontiers
Y venez-vous, plus n'en parlons.
(*Théâtre français au moyen âge.*)

Ainsi r'ot l'enfant à cela heure
Ou à *enviz* ou volontiers
Ce qui fut à ses devanciers.
(*Branche des royaux lignages.*)

On a même dit *à tel enviz*, avec déplaisir, ainsi que le prouvent ces vers, tirés de la *Chronique des ducs de Normandie* :

Mais mult en est l'abé marriz,
Unc ne fis rien *à tel enviz*.

On ajouta d'abord, comme on le voit par ces exemples, la préposition *à*, et l'on dit *à envis*. Enfin, *envi* fut considéré comme un substantif; on y joignit l'article et l'on eut *à l'envi*, locution adverbiale que nous avons conservée.

ENVIABLE adj. (an-vi-a-ble — rad. *envier*). Digne d'envie, qui mérite d'être envié : *Position, fortune* ENVIABLE. *La liberté politique est un bien des plus* ENVIABLES. (Mich.-Chev.) *L'opulence a de beaux privilèges, et les plus* ENVIABLES *sont ceux qui permettent de développer les sentiments dans toute leur étendue, de les féconder par l'accomplissement de leurs mille caprices.* (Balz.)

ENVIDAGE s. m. (an-vi-da-je — rad. *envider*). Techn. Action d'envider le fil : *La bobine d'*ENVIDAGE *tourne horizontalement.* (Laboulaye.)

ENVIDÉ, ÉE (an-vi-dé) part. passé du v. Envider : *Fil* ENVIDÉ.

ENVIDER v. a. ou tr. (an-vi-dé — du préf. *en*, et de *vider*). Techn. Tourner sur le fuseau ou sur la bobine : ENVIDER *du fil.*

ENVIE s. f. (an-vî — lat. *invidia;* de *invidere*, qui est formé de *in*, en, et de *videre*, voir, et qui signifie proprement fixer les yeux sur, d'où convoiter et voir de mauvais œil. L'acception de désir, volonté, se déduit naturellement de celle de jalousie. Il est assez difficile d'expliquer l'origine du nom d'*envie* appliqué à ces petites portions de peau qui se détachent autour des ongles et causent une assez vive douleur quand on les arrache. Les Allemands ont une expression toute semblable pour désigner le même objet). Sentiment pénible, irritation, inquiétude haineuse que l'on éprouve en voyant le bonheur, les succès, les avantages d'autrui : ENVIE *secrète, mortelle. Eprouver une basse* ENVIE. *Apprenons à détester l'*ENVIE *et à la déraciner jusqu'aux moindres fibres.* (Boss.) *Quand on possède son propre bien sans inquiétude, on regarde celui des autres sans* ENVIE. (Fén.) *La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né sans* ENVIE. (La Rochef.) *L'*ENVIE, *ne pouvant s'élever jusqu'au mérite pour s'égaler à lui, tâche de le rabaisser.* (Boil.) *L'*ENVIE *s'attache au mérite, la haine s'attache à la personne.* (La Bruy.) *La passion de l'*ENVIE *n'a point de terme, parce qu'elle n'a point de but.* (Mme de Staël.) *L'*ENVIE *et la jalousie ne sont ni des vices ni des vertus: ce sont des peines.* (Bentham.) *Comment expliquer la perpétuité de l'*ENVIE? *Un vice qui ne rapporte rien!* (Balz.) *L'*ENVIE *occupe toujours une place dans l'histoire des écrivains célèbres.* (Villem.) *L'*ENVIE *se compose de jalousie et de haine.* (Beauchêne.) *L'*ENVIE *est la dépravation de l'amour de soi-même.* (Boitard.) *L'*ENVIE, *comme la flamme, noircit tout ce qui plane au-dessus d'elle et qu'elle ne peut atteindre.* (Petit-Senn.) *En haine des hommes supérieurs, l'*ENVIE *fait un éloge outré des petits talents, croyant ôter ainsi à la stature du géant ce qu'elle ajoute à la taille des nains.* (Petit-Senn.) *L'*ENVIE *est inspirée par l'égoïsme, par une ambition cupide ou par un amour-propre froissé.* (Latena.) *Le calcul habituel de l'*ENVIE *exalte les morts pour abaisser les vivants.* (Rigault.) *L'*ENVIE *est une passion lâche et timide, qui se nourrit d'amertume et de venin.* (Thibault.)

L'*envie* est l'ombre de la gloire.
HOFFMANN.

Dans ce siècle où l'*envie* à l'intrigue s'accouple,
Quand on n'est pas très-fort, il faut être très-souple.
E. AUGIER.

L'*envie* est, dites-vous, de mille maux la cause.
Holà! cher ami, parlez mieux;
L'*envie* est une bonne chose:
Elle fait crever l'envieux.
LAMONNOYE.

L'*envie* est un mal nécessaire;
C'est un petit coup d'aiguillon
Qui nous force encore à mieux faire.
Dans la carrière des vertus,
L'âme noble en est excitée;
Virgile avait son Mævius,
Hercule avait son Eurysthée.
VOLTAIRE.

— Personne envieuse; envie personnifiée : *L'*ENVIE *est plus irréconciliable que la haine.* (La Rochef.) *L'*ENVIE *poursuit l'homme de génie jusqu'au bord de la tombe; là elle s'arrête, et la justice des siècles vient s'asseoir à sa place.* (Dider.) *L'*ENVIE *honore le mérite, encore qu'elle s'efforce de l'avilir.* (Marmontel.) *Le mérite contraint l'*ENVIE *à l'estimer.* (D'Alemb.) *L'*ENVIE, *au théâtre, est un peu plus complimenteuse que l'admiration.* (G. Sand.)

Là, de serpents nourrie et dévorée,
Veille l'*Envie*, honteuse et retirée.
J.-B. ROUSSEAU.

Là gît la sombre *Envie*, à l'œil timide et louche,
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche;
Le jour blesse ses yeux dans l'ombre étincelants;
Triste amante des morts, elle hait les vivants.
VOLTAIRE.

— Par ext. Désir qu'on éprouve de posséder ou de faire quelque chose : *Une de mes grandes* ENVIES, *ce serait d'être dévote; je ne suis ni à Dieu ni au diable, et cet état m'ennuie.* (Mme de Sév.) *Les paresseux ont toujours* ENVIE *de faire quelque chose.* (Vauven.) *Il n'y a point de jolie femme qui n'ait un peu trop* ENVIE *de plaire.* (Mariv.) *Il est difficile d'être jeune et de vivre à Paris sans avoir* ENVIE *de faire des vers.* (Ste-Beuve.)

Tout homme dans son sein porte la noble *envie*
D'étendre sa mémoire au delà de la vie.
F. DE NEUFCHATEAU.

‖ Besoin que l'on a le désir de satisfaire : *Avoir* ENVIE *de boire, de manger, de dormir.*

— Petite pellicule qui se détache de la peau autour des ongles : *Il ne faut pas arracher les* ENVIES, *mais les couper avec des ciseaux.*

— *Envie de vomir*, Nausée, soulèvement de cœur.

— *Serpent* ou *serpents de l'envie*, Sentiment mauvais que l'envie inspire; envie elle-même :

Un *serpent de l'envie* a soufflé dans son cœur.
PIRON.

— *Faire envie*, Donner de l'envie, exciter l'envie; être envié : *Un méchant heureux ne* FAIT ENVIE *à personne.* (J.-J. Rouss.) *Tel* FAIT ENVIE *qui est digne de pitié.* (La Rochef.-Doud.)

— *Etre digne d'envie*, Jouir d'un sort enviable :

. . . . Qu'on est *digne d'envie*
Lorsqu'en perdant la force on perd aussi la vie!
CORNEILLE.

Mourir pour la patrie!
C'est le sort le plus beau, le plus *digne d'envie*.
ALEX. DUMAS.

Soldats français!... chantez Roland.
Son destin est *digne d'envie;*
Heureux qui peut en combattant
Vaincre et mourir pour sa patrie!
AL. DUVAL.

— *Porter envie à quelqu'un*, Désirer un bonheur égal au sien : *Si tu es heureux, ne te venge pas de ceux qui te* PORTENT ENVIE. (Max. orient.)

D'où vient que personne en la vie
N'est satisfait de son état?
Tel voudrait bien être soldat
A qui le soldat *porte envie*.
LA FONTAINE.

— *Etre au-dessus de l'envie, hors des atteintes de l'envie*, Echapper à l'envie : *La vertu vous met* AU-DESSUS DE L'ENVIE. (Mass.)

— *Mourir d'envie de*, Avoir un violent désir de : *Je* MEURS *quelquefois d'*ENVIE DE *pleurer au bal, et quelquefois j'en passe mon envie sans que personne s'en aperçoive.* (Mme de Sév.) *Je ne puis regarder un vaisseau sans* MOURIR D'ENVIE DE *m'en aller.* (Chateaub.)

— *Passer son envie*, Satisfaire son désir. ‖ *Faire passer l'envie de quelque chose à quelqu'un*, L'en rassasier, l'en dégoûter; l'en corriger.

— Prov. *Il vaut mieux faire envie que pitié*, L'envie, conséquence du bonheur, est moins redoutable que le malheur, qui inspire la pitié.

— Méd. Désir subit et pressant, souvent dépravé, que quelques femmes enceintes ont de certaines choses : *On ne m'avait pas dit que vous eussiez des* ENVIES; *allons, allons, il faut faire vos couches et me choisir pour parrain.* (E. About.) ‖ Fam. *Envie de femme grosse*, Désir soudain et irrésistible.

— Anat. Marque, tache sur la peau que les enfants apportent quelquefois en naissant, et que le peuple attribue à une envie que la mère aurait eue et qu'elle n'aurait pu satisfaire.

— **Syn. Envie, jalousie.** *Envie*, dans une de ses acceptions, est synonyme de *désir; jalousie*, de son côté, signifie quelquefois *amour soupçonneux;* mais nous ne considérons ici ces deux mots que sous la seule acception où ils sont synonymes. L'*envie* alors produit ses effets dans l'âme même de l'envieux; c'est un sentiment obscur, lâche, haineux, causé par la vue seule du bonheur d'autrui, lors même qu'on n'aurait aucun espoir possible d'en jouir soi-même; si l'*envieux* désire quelque chose, c'est moins de posséder ce qu'il voit chez les autres que de les voir perdre ce qu'ils possèdent. La *jalousie* est souvent plus violente, elle agit au dehors; mais elle suppose toujours le désir de posséder soi-même et de posséder seul le bien dont les autres jouissent; elle produit plutôt la rivalité que la haine, ou plus exactement la haine qu'elle engendre n'est pas sourde, cachée comme celle de l'envieux, c'est une guerre ouverte dont les motifs ne sont pas généreux, il est vrai, mais qui permet à l'adversaire de se mettre en garde.

— **Envie (avoir), convoiter, désirer,** etc. V. CONVOITER.

— **Épithètes.** Grande, violente, ardente, irrésistible, impétueuse, folle, terrible, immodérée, piquée, excitée, aiguillonnée, provoquée, irritée, cachée, secrète, dissimulée, déguisée, modérée, calmée, apaisée, triste, basse, honteuse, sombre, inquiète, misérable, pâle, livide, amaigrie.

— **Encycl.** Philos. mor. L'*envie* est une passion vicieuse, c'est un déplaisir que nous ressentons en voyant ou en pensant que d'autres personnes possèdent un bien dont nous sommes privés. Quand quelqu'un éprouve ce sentiment, on dit qu'il envie le bien d'autrui ou qu'il porte *envie* au possesseur de ce bien, ou, enfin, qu'il en est envieux.

L'effet ordinaire de l'*envie* est de nous inspirer de l'aversion et de la haine pour les personnes possédant les biens dont nous sommes privés; et même, si l'on s'en rapporte à l'étymologie, il faudra dire que la haine est un élément essentiel de l'*envie*. Ce qui est certain, en effet, c'est l'association habituelle de deux faits distincts et qui sont liés par un rapport de causalité : le chagrin qu'éprouve l'envieux et la haine que ce chagrin lui fait concevoir.

Mais la production de ces deux faits dans la circonstance que nous avons indiquée se fait-elle en vertu d'une loi et d'une sorte de nécessité naturelle? Oui peut-être pour les personnes dont l'intelligence et la moralité sont faibles, mais non pas pour celles qui ont un esprit élevé et un noble caractère. En effet, voici comment les choses se passent dans l'âme de l'envieux. L'*envie* suppose la privation. Or, notre dénûment nous est rendu plus pénible par le contraste qu'y oppose la jouissance d'autrui. En vain dira-t-on que la personne qui jouit n'est pas la cause de notre privation : cela n'arrêtera pas l'envieux. Cette personne est pour quelque chose dans notre déplaisir, elle en est au moins la cause occasionnelle; car enfin, si elle ne jouissait pas, si nous ne savions pas qu'elle possède l'avantage dont nous sommes privés, nous n'éprouverions pas le surcroît de douleur que cette idée nous occasionne. Or cela suffit bien souvent pour nous inspirer de la haine contre la personne.

On se défend très-bien de l'*envie* lorsque, avec un cœur généreux, on possède encore un esprit ferme et éclairé. C'est ce qui a fait dire à Boileau, en parlant de cette vilaine passion :

Un sublime écrivain n'en peut être infecté;
C'est un vice qui suit la médiocrité.

Le même auteur décrit ainsi l'*envie* :

Du mérite éclatant cette sombre rivale
Contre lui, chez les grands, incessamment cabale,
Et sur ses pieds, en vain, tâchant de se hausser,
Pour s'égaler à lui, cherche à le rabaisser.

Ce que nous pouvons envier aux autres, ce n'est pas seulement tel ou tel bien, tel ou tel avantage; réellement, il n'y a pas une seule espèce de bien dont la possession échue à quelqu'un ne puisse être une cause d'*envie* pour quelques personnes.

La Fontaine, dans une de ses fables, a très-bien dépeint les effets de cette sorte d'*envie* ordinaire aux gens qui exercent la même profession, suivent la même carrière, et ne peuvent souffrir qu'un concurrent vienne prendre sa part du gâteau :

Quand des chiens étrangers passent par quelque endroit
Qui n'est pas de leur détroit,
Je laisse à penser quelle fête!
Les chiens du lieu, n'ayant en tête
Qu'un intérêt de gueule, à cris, à coups de dents
Vous accompagnent ces passants
Jusqu'aux confins du territoire.
Un intérêt de bien, de grandeur et de gloire,
Aux gouverneurs d'Etats, à certains courtisans,
A gens de tous métiers en fait tout autant faire.
On nous voit tous, pour l'ordinaire,
Piller le survenant, nous jeter sur sa peau.
La coquette et l'auteur sont de ce caractère :
Malheur à l'écrivain nouveau!
Le moins de gens qu'on peut à l'entour du gâteau :
C'est le droit du jeu, c'est l'affaire.

L'envieux s'acharne souvent contre ceux qui ne lui ont jamais nui et dont il ne redoute aucun préjudice. Le seul fait qu'on jouit d'un bien dont il est privé suffit pour qu'il vous déteste.

L'*envie* peut être plus ou moins forte, et la violence de la haine qu'elle engendre peut varier de la même manière. Cette haine se satisfait souvent par la critique, par la médisance, par la calomnie. Si l'envieux entend louer ceux dont le mérite l'offusque, il a peine à cacher son déplaisir; il éprouve, au contraire, un sentiment de joie, de satisfaction si l'on dénigre son rival ou si quelque mauvaise affaire lui est survenue. Poussée à ses dernières limites, l'*envie* peut devenir une passion redoutable et conduire au crime. L'histoire en offre quelques exemples saisissants. Lisez dans les *Récits mérovingiens*, d'Aug. Thierry, l'attentat commis contre le juif Priscus, argentier de Chilpéric Ier. Ce tyran capricieux, qui se piquait de théologie, se mit un jour en tête de convertir un certain nombre de juifs, ses sujets. N'ayant pas pu y réussir par ses arguments théologiques, il employa la torture. Tous ceux qui furent soumis à ce traitement abjurèrent, à l'exception de Priscus. Celui-ci résista si courageusement aux souffrances, que le roi, frappé de sa fermeté, renonça à le tourmenter, en fit son ami, et le tint en grande considération; mais les anciens coreligionnaires de Priscus, qui ne s'étaient convertis que par crainte, eurent un si grand dépit et conçurent contre lui une *envie* et une haine si violentes, qu'ils complotèrent sa mort et l'assassinèrent.

Telle est la force de la haine que l'*envie* peut engendrer; mais, si cette passion porte celui qu'elle agite à faire du mal aux autres, elle ne l'épargne pas lui-même. D'abord, elle lui inflige au moral une torture qui a sans doute des intermittences, mais que des faits fréquents viennent continuellement renouveler. Puis, le physique est atteint, et cela d'une manière sensible. Les effets physiologiques qui se produisent sont la tristesse, la taciturnité, la mobilité et le froncement habituel des sourcils, coïncidant avec une pâleur plombée. L'*envie* est une passion éminemment concentrique, c'est-à-dire qu'elle refoule le sang de la périphérie du corps vers les organes intérieurs. Si ces affections passent à l'état chronique, le sang, continuellement refoulé vers le cœur et les gros vaisseaux, tend d'abord à dilater leurs canaux. De là naissent des oppressions pénibles, des soupirs entrecoupés, des palpitations violentes et souvent des anévrismes mortels. Le foie, regorgeant d'un sang noir, sécrète la bile en plus grande quantité que dans l'état normal, et finit même par s'hypertrophier. Les digestions s'altèrent, les forces diminuent, la peau prend une teinte livide ou ictérique, la maigreur augmente de jour en jour, sous l'influence d'une fièvre lente, fièvre symptomatique de l'irritation des viscères qui, d'organes tyrannisés, vont à leur tour devenir tyrans et rendront avec usure à la passion le développement morbide qu'ils ont reçu d'elle. A une période plus avancée, l'irritation des intestins se transmet au cerveau, comme pour lui faire partager leurs souffrances. De là naissent ces pensées sombres et tumultueuses, cet amour de la solitude et de l'obscurité, ces insomnies cruelles qui achèvent de miner les forces des malades et qui les conduisent à une mélancolie consomptive, à l'hypocondrie, à la folie, à la mort. Enfin, il n'est pas rare de voir l'*envie* pousser au suicide les malheureux qui en sont atteints.

Il y a un certain nombre de défauts dont l'effet habituel est de fomenter et d'exalter l'*envie* : tels sont, par exemple, l'égoïsme, l'orgueil et leurs compagnes ordinaires, la dureté et la sottise.

La passion de l'*envie* n'est pas sans rapport avec l'amour de l'égalité. Ce qui est certain, c'est que le fait qui blesse et qui aigrit l'envieux est une forme d'inégalité. Aussi, il est arrivé souvent que les causes qui augmentaient la force et l'étendue de l'amour de l'égalité ont produit le même effet sur les sentiments envieux. Par exemple, c'est ce qui a été souvent réalisé par les progrès et les conquêtes de l'esprit démocratique; mais il ne faut pas confondre une tendance très-générale de la nature humaine avec une des formes accidentelles qu'elle peut revêtir. L'amour de l'égalité est une passion universelle et impérissable qui a un but dans les intentions providentielles; quant à l'*envie*, si elle s'y rattache par quelque lien, elle n'en est que la corruption et elle tient au genre d'imperfection que nous avons signalé, c'est-à-dire à l'ignorance, à l'égoïsme et à leurs suites naturelles. Espérons donc que le progrès des lumières et de l'honnêteté en préservera un jour les Etats, même les plus démocratiques; qu'on sera conduit par le désir d'améliorer le sort d'une classe et non par la vaine satisfaction d'en abaisser ou d'en ruiner une autre. La pire égalité, c'est l'égalité dans la misère.

— Physiol. *Envies des femmes enceintes.* La plupart des femmes enceintes, par le seul fait de l'état où elles se trouvent, sont souvent prises de certains désirs, comme celui de manger tel ou tel mets, celui d'aller visiter quelque chose de curieux, de posséder un objet de toilette, de luxe ou de distraction, etc. D'autres, ayant la sensibilité très-développée, éprouvent des émotions morales vives, des impressions fâcheuses, des peurs, etc. Dès qu'une femme grosse se trouve ainsi atteinte d'un désir violent, celui de manger un fruit, par exemple, et que ce désir, ou plutôt cette *envie*, comme on l'appelle, n'est point satisfaite, on croit vulgairement que l'enfant qui viendra au monde portera sur la peau l'empreinte ineffaçable de l'objet convoité par la mère. La tache elle-même qu'on remarque sur le corps de l'enfant porte également le nom d'*envie*. Ces taches ou *envies* peuvent se rencontrer sur toutes les parties du corps, mais elles se présentent plus fréquemment au visage, aux lèvres, aux joues. Si la mère, très-occupée de l'objet qu'elle désire, porte involontairement la main sur une partie de son corps, c'est sur cette même partie du corps de l'enfant que s'imprimera, dit-on, l'objet désiré. Ces taches, quelquefois irrégulières et diffuses, sont le plus souvent circulaires ou obrondes, d'une étendue plus ou moins grande. Leur couleur est tantôt rouge ou lie de vin, tantôt bleue ou violette. On croit que les taches rouges proviennent de la peur qu'a eue la mère en voyant un incendie, un écoulement de sang ou une plaie. Les taches brunes sont produites, dit-on, par une *envie* de café; la teinte livide est le résultat d'un désir de boire du vin qu'elle n'a pu satisfaire; la teinte jaune est produite par les coups qu'elle a reçus, etc., etc. Toutes ces *envies*, qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait souvent, avec les tumeurs érectiles, offrent une surface plane ou légèrement en relief, semée de bosselures de formes très-variées. Leur coloration et leur étendue restent constamment les mêmes, quel que soit l'état de l'âme, de la respiration et de la circulation. De plus, on ne rencontre jamais dans leur épaisseur cet enlacement de vaisseaux sanguins et variqueux qui caractérisent les tumeurs érectiles et qui augmentent ou diminuent leur volume selon l'état dans lequel se trouve le sujet. La surface de ces taches est tantôt glabre, tantôt couverte d'un duvet tomenteux, de poils soyeux ou d'espèces de soies résistantes et pénicillées. Leur forme et leur couleur variées les ont fait comparer à des taches de vin, à des cerises, à des mûres, à des groseilles, à des framboises, à des fraises, à des poires, à des grenades, à des figues, à des pommes, etc., tous objets qu'on a supposés, à tort ou à raison, avoir été désirés par la mère. Lorsque celle-ci a été saisie de frayeur à la vue d'un objet ou d'un animal repoussant, on se plaît encore à trouver une ressemblance entre la tache et cet animal ou cet objet. Ainsi ce sera un poisson hideux, une tête de loup, une tête de chat, un rat, une araignée, une chenille, un crapaud, une grenouille, une vipère, etc.

Les causes qui déterminent la formation de ces taches sur le corps de l'enfant avant sa naissance ne sont pas bien connues. Les anciens croyaient, et c'est encore l'opinion la plus généralement répandue parmi le peuple, qu'elles étaient le résultat de l'influence de l'imagination de la mère sur le fœtus. Cette opinion se retrouve jusque dans les récits de la *Genèse*, où il est raconté que Jacob, pour augmenter son revenu, qui, d'après une convention faite avec son beau-père, devait se composer de tous les agneaux nés avec des taches noires, exposait, au fond des vases où ses brebis en rut allaient boire, des baguettes à demi écorcées. Il est admis dans la science que cette opinion n'a, le plus souvent, rien de fondé, bien qu'il soit établi, par des faits observés avec soin, que des émotions vives et subites, agissant avec un certain degré de violence, peuvent troubler le développement du fœtus et exercer sur son organisation un retentissement fâcheux; mais quant à des relations plus ou moins régulières de causes à effets, s'il en existait dans cet ordre de phénomènes, chaque femme enceinte pourrait imprimer à volonté une marque déterminée sur le corps de son enfant; il lui suffirait, pour cela, d'exciter son imagination et de s'habituer à désirer, sans néanmoins se satisfaire, l'objet qu'elle voudrait voir gravé sur la peau de l'enfant. On comprend à quelles absurdités conduit une pareille théorie. Sans doute, on cite des exemples frappants : des femmes, par exemple, après avoir été fortement émotionnées à la vue d'un malheureux infirme, ont accouché d'un enfant manchot ou privé des membres inférieurs. Nous prenons les faits suivants parmi une infinité d'autres plus ou moins exacts, que l'imagination des mères a créés ou considérablement exagérés. Une femme voit un manchot; elle en est frappée, et quelque temps après elle accouche d'un manchot. Une autre femme voit, par hasard, un cul-de-jatte dans la rue; elle en est effrayée; quelque temps après elle accouche d'un enfant privé des membres inférieurs. Rien de plus saisissant; on serait porté, de prime abord, à croire à l'influence de l'imagination de la mère; mais combien trouvera-t-on de femmes enceintes qui ont vu des manchots et des culs-de-jatte sans que leurs enfants aient contracté la même infirmité, tandis que d'autres femmes, qui n'avaient jamais rencontré de ces mutilés, ont cependant mis au monde des manchots et des culs-de-jatte! Enfin, ce qu'il y a surtout de surprenant, c'est que la plupart des femmes enceintes qui ont eu des enfants atteints de ces sortes d'anomalies n'avaient vu les malheureux mutilés qu'à des périodes de la grossesse où les membres du fœtus sont déjà parfaitement formés; de sorte que, si l'on admettait l'influence de l'imagination de la mère sur le développement de la difformité, il faudrait admettre, en même temps, que les membres du fœtus, déjà constitués au moment où l'imagination maternelle est frappée, ont dû, non-seulement éprouver un arrêt de développement, mais encore s'atrophier et comme se fondre pour se réduire à une étendue égale à celle des membres du malheureux tombé par hasard sous les regards de la femme. On voit aisément qu'une pareille hypothèse ne peut pas être soutenue.

A ces arguments on peut ajouter une multitude de faits, qu'on oppose aux partisans de l'opinion contraire. Ainsi, une femme, sans qu'on puisse l'attribuer à l'imagination de sa mère, a le cou, le visage, les membres blancs, et le reste du corps noir; une autre a tout le corps très-blanc et le front noir; les femmes du sérail font de très-beaux enfants, quoique entourées de nègres d'une laideur affreuse. (Haller.) « On a journellement, dit le docteur Murat, l'occasion d'observer des mères très-délicates et très-sensibles, ayant éprouvé de grandes affections de l'âme, des frayeurs, des accès de colère violents, des *envies*, se tourmenter pendant cinq ou six mois dans la crainte pénible de voir sur leur enfant quelque tache ou marque défigurante, et, après toutes ces inquiétudes, accoucher d'enfants très-sains et tout à fait exempts de taches. » Une femme même conçoit l'idée fixe qu'elle accouchera d'un enfant mutilé, par suite d'un effroi qu'elle se souvient d'avoir eu, et l'événement ne justifie nullement sa prévision. Enfin, ce qui prouve d'une manière incontestable que l'imagination de la mère n'est pour rien dans la production des infirmités dont nous parlons, c'est que les mêmes faits se présentent chez les animaux et même chez les plantes. Ne voit-on pas des chats à cinq ou six pattes, à deux têtes? des fleurs avec un mélange de couleurs irrégulières? des fruits irréguliers ou enfermés l'un dans l'autre, etc.? « Au reste, s'écrie Buffon, il ne faut pas compter qu'on puisse jamais persuader aux femmes que les marques de leurs enfants n'ont aucun rapport avec les *envies* qu'elles n'ont pu satisfaire; je leur ai quelquefois demandé, avant la naissance de l'enfant, quelles étaient les *envies* qu'elles n'avaient pu satisfaire, et quelles seraient, par conséquent, les marques que leur enfant présenterait. Par cette question, j'ai fâché les gens sans les avoir convaincus. »

Des dissections nombreuses, des recherches exactes ont démontré, depuis longtemps, que toutes ces taches ou marques de naissance sont une altération du tissu de la peau, produite par une maladie du fœtus à une époque plus ou moins avancée de son développement. D'après le professeur Chaussier, ces taches s'observent spécialement chez les enfants dont les mères sont sujettes à des éruptions cutanées, ou qui ont quelques prédispositions à ce genre d'affection. D'ailleurs, ces taches n'occasionnent aucune douleur ni aucun dérangement dans la santé; c'est pourquoi tous les médecins pensent qu'il vaut mieux les laisser subsister que de faire subir au sujet un traitement qui amènerait souvent une difformité plus grande. On a conseillé, par exemple, l'application de différents caustiques ou d'un vésicatoire qu'on laisserait longtemps suppurer; mais la cicatrice qui resterait après l'emploi de ces moyens serait plus difforme que la tache elle-même. On a fait observer qu'on pourrait les peindre de la couleur naturelle de la peau, lorsque leur surface est plane. Quant à l'absence ou à la difformité des membres et des organes, il est aujourd'hui démontré que les causes se trouvent dans une maladie de l'œuf. V. TÉRATOLOGIE, NÆVUS, TUMEURS ÉRECTILES.

— Iconogr. Les poëtes et les artistes ont rivalisé d'énergie dans la peinture qu'ils ont faite de l'*envie*, cette passion basse qui s'acharne à dénigrer tout ce qui est grand, tout ce qui est noble. Le portrait qu'Ovide a tracé du monstre personnifiant ce vice hideux est célèbre :

Pallor in ore sedet, macies in corpore toto;
Nusquam recta acies, livent rubigine dentes;
Pectora felle virent, lingua est suffusa veneno;
Risus abest, nisi quem visi fecere dolores;
Nec fruitur somno, vigilantibus excita curis;
Sed videt ingratos, intabescitque videndo
Successus hominum; carpitque et carpitur una;
Suppliciumque suum est, etc.

« La pâleur est peinte sur son visage; tout son corps est amaigri; jamais elle ne regarde en face; ses dents sont noires; son cœur est rempli de fiel; sa langue distille le poison; elle ne rit jamais, si ce n'est du spectacle de la douleur; tourmentée par des soucis incessants, elle ne dort pas. Elle voit avec douleur les succès des hommes, et cette vue la fait sécher d'ennui. Elle est torturée en même temps qu'elle torture. Elle est son propre bourreau. » Rousseau s'est inspiré des vers du poëte latin dans la peinture qu'il a faite de l'*envie*, dont il a placé le séjour dans un antre ténébreux, au pied de l'Hélicon :

Là, de serpents nourrie et dévorée,
Veille l'*Envie*, honteuse et retirée,
Monstre ennemi des mortels et du jour,
Qui de soi-même est l'éternel vautour,
Et qui, traînant une vie abattue,
Ne s'entretient que du fiel qui le tue.
. . . .

Poussin, dans son célèbre tableau du *Temps qui soustrait la Vérité aux atteintes de l'Envie et de la Discorde*, a représenté l'*Envie* sous la figure d'une femme à la chevelure hérissée de serpents. On peut voir aussi des représentations très-expressives de ce monstre allégorique dans trois des tableaux de Rubens consacrés à Marie de Médicis : le *Gouvernement de la reine*, la *Félicité de la régence* et la *Conclusion de la paix*. Outre les serpents dont sa tête est hérissée, l'*Envie* en a ordinairement dans les mains, et un autre lui ronge le sein; elle a le teint livide, les mamelles pendantes, les yeux louches et enfoncés. Quelquefois on la représente tenant dans ses mains un cœur qu'elle déchire. Hugo da Carpi a gravé, d'après Baldassare Peruzzi, une composition représentant l'*Envie chassée du temple des Muses*. Une statue d'Espercieux, l'*Envie expirant sur le tombeau de Racine*, a été exposée au Salon de 1814; Ménageot a peint l'*Envie voulant arracher les ailes de la Renommée* (Salon de 1806). M. Adolphe Brune a exposé, au Salon de 1839, une peinture remarquable, l'*Envie rongée par un serpent*.

— Allus. litt. **Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.** Vers de Molière dans *Tartufe*. V. ENVIEUX.

ENVIE (l'ancienne *Invibiis* ou *Invix*), ville d'Italie, prov. et à 37 kil. N.-N.-O. de Coni, sur la rive gauche du Giandone; 3,047 hab. Commerce en céréales, vins, beurre et soie. On y remarque les restes de fortifications considérables, et un vieux château, qu'entourent aujourd'hui des jardins anglais.

ENVIÉ, ÉE (an-vi-é) part. passé du v. Envier. A qui l'on porte envie : *Une personne* ENVIÉE. *Une position* ENVIÉE. *Ceux qui font bien mériteraient seuls d'être* ENVIÉS, *s'il n'y avait encore un meilleur parti à prendre, qui est de faire mieux.* (La Bruy.)

Pour occuper le monde, il faut être *envié*.
DESMAHIS.

L'autorité naissante est toujours *enviée*.
ROTROU.

O bonheur! ô plaisirs *enviés* des dieux même,
De tant de voluptés souvenirs douloureux!
Tu meurs, ô Lycoris! survivre à ce qu'on aime;
Est-il un sort plus rigoureux?
LEBRUN.

ENVIEILLI (an-viè-lli; *ll* mll.) part. passé du v. Envieillir. Flétri par la vieillesse : *Une femme* ENVIEILLIE.

— Fig. Endurci; invétéré : *Le but de ce livre était de combattre les absolutions précipitées qu'on ne donne que trop souvent à des pécheurs* ENVIEILLIS *dans le crime, sans les obliger à quitter leur mauvaise habitude et sans les éprouver par une sérieuse pénitence.* (Racine). *Il y avait des siècles que Dinan et Bouvines aboyaient ainsi l'une à l'autre; c'était une haine* ENVIEILLIE. (Michelet).

ENVIEILLIR v. a. ou tr. (an-viè-llir; *ll* mll. — du préf. *en*, et de *vieillir*). Rendre vieux :

La dureté du cœur et l'erreur *envieillit*.
LA FONTAINE.

— Donner un caractère de vieillesse, de vétusté à : *Il est fâcheux que Voltaire ait appuyé une réforme sans motif, qui appauvrit la langue, surtout celle des poëtes, et* ENVIEILLIT *les écrivains faits pour rester modèles.* (Génin.)